



CONSEIL QUÉBÉCOIS  
DE DÉVELOPPEMENT  
PROFESSIONNEL CONTINU  
DES MÉDECINS

## **Prix de l'innovation pédagogique en développement professionnel continu**

par

Le comité de la recherche et de l'érudition en DPC  
du CQDPCM



**EXPLORONS, INNOVONS ET PARTAGEONS!**

Depuis 2007, le Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) décerne une fois l'an le Prix de l'innovation pédagogique en développement professionnel continu (DPC) au Québec. Ce prix est remis à un médecin, à un groupe québécois de professionnels de la santé ou à des formateurs ayant mis sur pied un projet innovateur en DPC auprès des professionnels de la santé. Le projet en cours ou terminé a pour objectif d'améliorer les pratiques médicales ou en formation continue.

## En quoi consiste ce prix ?

Un prix de 1 000 \$ sera attribué aux auteurs ayant participé à l'élaboration et à la réalisation du projet sélectionné.

Les gagnants recevront aussi un certificat et leur nom sera publié sur le site Web du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins.

## Le Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins, un organisme de concertation...

L'explosion des connaissances, les développements technologiques et le besoin de maintenir des compétences professionnelles diverses (communication, professionnalisme, leadership, érudition et promotion de la santé) suscitent l'organisation de nombreuses activités de développement professionnel continu (DPC), tant individuelles que collectives. Le DPC constitue une composante professionnelle essentielle qui permet au médecin de maintenir à jour ses compétences pour offrir des soins de la meilleure qualité qui soit.

Dès 1975, les organismes intéressés par le développement professionnel continu ont créé, à la suggestion du Collège des médecins du Québec, un organisme de concertation, alors nommé le « Conseil de l'éducation médicale continue du Québec ». Depuis novembre 2005, l'organisme se nomme le « Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins ».

## Quel type de projet peut être soumis ?

Peut être soumis tout type de projet proposant une innovation pédagogique en DPC. Le projet peut présenter :

- une intervention pédagogique
- un projet pilote en DPC
- une analyse de besoins
- un outil d'évaluation
- une adaptation québécoise d'une intervention pédagogique mise au point ailleurs
- etc.

## Qui peut participer ?

Tous les professionnels de la santé et les formateurs en DPC, résidant au Québec, qui ont contribué en tant qu'auteurs à un projet d'innovation pédagogique en développement professionnel continu peuvent participer. Un auteur peut soumettre plus d'un projet, et un projet déjà soumis peut être proposé de nouveau.

## Critères d'admissibilité

- Le projet est en lien avec le développement professionnel continu.
- Le projet pourrait viser les équipes interdisciplinaires, dont les médecins font partie.
- Au moins un des auteurs est médecin.
- Au moins un des auteurs réside au Québec.
- Le projet est en cours ou a été réalisé au cours des 24 derniers mois.
- Un projet peut être soumis à deux reprises au maximum.

## Comment participer au concours ?

Il suffit de remplir le formulaire d'inscription\* disponible sur le site Web [www.cqdpcm.ca](http://www.cqdpcm.ca) et de l'envoyer **par courrier électronique** à l'adresse [cqdpcm@gmail.com](mailto:cqdpcm@gmail.com)

\* Veuillez noter que si le formulaire d'inscription est accompagné d'annexes, ces dernières ne seront pas considérées lors de l'évaluation du projet.

## Jury et processus de sélection

Les dossiers de candidature seront examinés par le comité de la recherche et de l'érudition en DPC du CQDPCM.

Tous les participants seront informés de la décision du jury dans les soixante jours (60) suivant la date de clôture.

## Date limite

La date limite de soumission de projet pour le Prix de l'innovation pédagogique en DPC est le **1<sup>er</sup> mai** de chaque année.

## Remise des prix

Le Prix de l'innovation pédagogique en DPC est remis aux lauréats dans le cadre d'une activité de leur organisation ou d'un autre événement d'envergure, selon leur choix.

Les gagnants devront rédiger un résumé (maximum de 500 mots) de leur projet en vue d'une publication sur le site Web du CQDPCM.

## Critères de sélection

Pour chaque dossier de candidature, la notation se fera en fonction des cinq critères de sélection suivants (score total de 25 points) :

<b>1.</b>	<b>Pertinence du sujet en développement professionnel continu</b>	<b>(5 points)</b>
	<ul style="list-style-type: none"><li>Le projet présente une intervention pédagogique, une analyse de besoins ou un outil d'évaluation en DPC.</li><li>Le projet apporte une amélioration aux procédures ou aux outils utilisés en DPC.</li></ul>	
<b>2.</b>	<b>Originalité</b>	<b>(5 points)</b>
	<ul style="list-style-type: none"><li>L'auteur présente clairement le ou les aspects innovateurs ou originaux de son projet.</li><li>L'auteur situe l'innovation de son projet dans le contexte des connaissances en général ou organisationnel.</li><li>Le projet a été réalisé en collaboration.</li></ul>	
<b>3.</b>	<b>Résultats</b>	<b>(5 points)</b>
	<ul style="list-style-type: none"><li>L'auteur présente les données relatives à son innovation d'une manière claire et suffisamment détaillée.</li></ul>	
<b>4.</b>	<b>Retombées réelles ou potentielles sur l'organisation ou les participants</b>	<b>(5 points)</b>
	<ul style="list-style-type: none"><li>L'auteur décrit clairement les retombées réelles ou potentielles de ce projet sur les participants (incl. connaissances, compétences et pratique), leurs patients, leur organisation ou un autre projet (projet pilote à l'étude).</li></ul>	
<b>5.</b>	<b>Transférabilité</b>	<b>(5 points)</b>
	<ul style="list-style-type: none"><li>L'auteur décrit clairement comment son projet pourrait s'appliquer à d'autres milieux.</li><li>L'auteur décrit les leçons apprises de son innovation.</li><li>Les suites à donner au projet sont décrites (par exemple, la modification des procédures ou de l'organisation).</li></ul>	

## Besoin d'aide ?

Si vous avez des questions, contactez-nous au [cqdpcm@gmail.com](mailto:cqdpcm@gmail.com)